



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2006/16
11 septembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-cinquième session
Nairobi, 6-14 novembre 2006

Point 10 de l'ordre du jour provisoire
Renforcement des capacités au titre de la Convention

**Projet sur les activités exécutées afin de mettre en œuvre le cadre pour le
renforcement des capacités conformément à la décision 2/CP.7**

Note du secrétariat*

Résumé

Le présent document contient des informations sur les activités exécutées par le secrétariat afin de mettre en œuvre le cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement annexé à la décision 2/CP.7. Il traite aussi des programmes du Fonds pour l'environnement mondial. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre souhaitera peut-être examiner ce rapport afin de fournir des indications sur la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités.

* Le présent document a été soumis tardivement à la traduction afin que puissent y figurer les renseignements les plus récents concernant l'activité considérée.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION.....	1 – 3	3
A. Mandat.....	1	3
B. Objet de la présente note	2	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre ..	3	3
II. ACTIVITÉS RELATIVES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	4 – 15	3
A. Généralités.....	4 – 5	3
B. Activités du secrétariat	6 – 7	4
C. Activités du Fonds pour l’environnement mondial	8 – 15	5
III. SUGGESTIONS POUR L’ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS ULTÉRIEURS.....	16	6

I. INTRODUCTION

A. Mandat

1. Par sa décision 2/CP.7, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de lui soumettre à chacune de ses sessions des rapports sur les activités exécutées afin de mettre en œuvre le cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement¹. La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto a prié le secrétariat, par sa décision 29/CMP.1, de tenir compte dans ses rapports des mesures prises en vue du renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto dans les pays en développement. L'organe subsidiaire de mise en œuvre a adressé à nouveau cette requête au secrétariat lors de sa vingt-troisième session².

B. Objet de la présente note

2. Le présent document rend compte des mesures prises par le secrétariat, essentiellement entre 2003 et 2006, ainsi que des activités et programmes exécutés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Dans certains cas, des activités exécutées depuis 2001 sont également signalées. Par sa décision 2/CP.10, paragraphe 5, la Conférence des Parties a invité les organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes, et en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, à intégrer, dans leurs propres programmes de travail, l'éventail des besoins identifiés dans le cadre pour le renforcement des capacités, en tenant compte des facteurs clés répertoriés au paragraphe 1 de cette décision, et à coopérer les uns avec les autres, avec le soutien et l'appui du secrétariat, afin d'assurer un appui efficace et coordonné aux efforts de renforcement des capacités des pays en développement parties. Le secrétariat a pris des mesures pour améliorer la collecte et la communication d'informations sur ces activités mais des efforts supplémentaires pourraient encore être faits (voir la section I.c et le chapitre III).

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

3. Le SBI voudra peut-être examiner les informations contenues dans le présent rapport afin de formuler des orientations sur la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités, compte tenu en particulier des suggestions données au chapitre III sur les moyens de faciliter la communication, notamment par les Parties, les institutions concernées et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, d'informations relatives au renforcement des capacités.

II. Activités relatives au renforcement des capacités

A. Généralités

4. Le cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement donne une liste de 15 domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités³. Ces besoins et domaines font l'objet de différents programmes du secrétariat et, dans certains cas, d'autres points de l'ordre du jour.

¹ Le cadre figure dans l'annexe à la décision 2/CP.7.

² FCCC/SBI/2005/23, par. 86 a).

³ FCCC/CP/2001/13/Add.1, par. 15.

5. Les précédents rapports faisant état des mesures prises par le secrétariat pour la mise en œuvre de ce cadre étaient thématiques, ainsi:

a) Les activités exécutées à l'appui de la préparation des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ont fait l'objet des documents FCCC/SBI/2001/INF.8 et FCCC/SBI/2002/INF.11;

b) Les activités exécutées à l'appui de l'élaboration de programmes d'action nationaux pour l'adaptation (PANA) ont été présentées à la Conférence des Parties dans des rapports du Groupe d'experts des pays les moins avancés⁴;

c) Les activités de renforcement des capacités nécessaires aux fins du transfert de technologies ont été décrites par le Groupe d'experts du transfert de technologies dans les documents FCCC/SBSTA/2006/INF.1 et FCCC/SBSTA/2006/INF.4;

d) Les activités financées au titre des programmes d'activités habilitantes du FEM ont été exposées dans les rapports annuels du FEM à la Conférence des Parties, soit, entre autres, les activités d'appui à la préparation des communications nationales, des PANA et des autoévaluations nationales des activités à renforcer (ANCR), ainsi que les activités exécutées au titre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Programme de microfinancements du FEM⁵.

B. Activités du secrétariat

6. Les activités relatives au renforcement des capacités exécutées par le secrétariat conformément à la décision 2/CP.7 et aux décisions adoptées ultérieurement à ce sujet sont récapitulées dans les tableaux 1 à 3. Le tableau 1 contient une liste d'activités de renforcement des capacités axées sur les besoins spécifiques des pays les moins avancés (PMA); le tableau 2 est consacré aux activités exécutées pour appuyer l'adaptation; le tableau 3 aux activités exécutées à l'appui de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public (art. 6 de la Convention); le tableau 4 aux activités axées sur le transfert de technologies; et le tableau 5 aux activités relatives à l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.

7. Par ailleurs, en sa qualité d'organe réglementaire, le Conseil exécutif du Mécanisme pour un développement propre (MDP) a pris différentes mesures pour renforcer la sensibilisation et la participation des acteurs parties à ce mécanisme. On citera notamment:

a) Une séance de questions-réponses du Conseil d'administration du MDP à chacune des sessions des organes subsidiaires;

b) Une réunion du Conseil exécutif du MDP et des partenaires concernés à l'occasion de chacune des réunions du Conseil;

c) Un forum des autorités nationales désignées (AND)⁶.

⁴ <http://www.unfccc.int ldc>.

⁵ FCCC/CP/2005/3 et Corr.1, FCCC/CP/2004/6, FCCC/CP/2003/3.

⁶ Le forum des AND a tenu une réunion informelle en mai 2006 à Bonn (Allemagne) et tiendra sa première réunion officielle les 27 et 28 octobre 2006 à Bonn.

C. Activités du Fonds pour l'environnement mondial

8. L'initiative du FEM pour le développement des capacités, lancée en janvier 2000, visait une approche globale du renforcement des capacités. Ce partenariat stratégique entre le secrétariat du FEM et le PNUD a facilité la mise en place d'un processus de consultations axé sur la biodiversité, les changements climatiques et la dégradation des sols. Il s'agissait, premièrement, de déterminer les besoins des pays en développement et des pays en transition en matière de renforcement des capacités; deuxièmement, de dresser un bilan des activités antérieures et en cours exécutées à l'appui du renforcement des capacités nationales et troisièmement, d'élaborer une stratégie et des plans d'action permettant au FEM de répondre aux besoins ainsi définis.

9. À la suite des résultats obtenus dans le cadre de l'initiative pour le développement des capacités, le FEM a lancé un programme d'autoévaluations nationales des capacités⁷ en collaboration avec les organes de mise en œuvre et d'exécution, l'Approche stratégique propre à stimuler le renforcement des capacités⁸ et le Programme mondial d'aide au renforcement des capacités⁹. Au titre du Programme d'autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR), les pays bénéficient de subventions pour évaluer leurs besoins et leurs priorités en vue de la gestion des problèmes environnementaux mondiaux. En 2003, une cinquantaine de pays avaient lancé des projets de ce type¹⁰ et plus de 100 s'étaient déclaré intéressés.

10. La stratégie de renforcement des capacités, qui couvre les ANCR, fait une place toute particulière au renforcement des capacités dans les projets classiques du FEM, au renforcement ciblé des capacités dans différents domaines d'intervention et au renforcement croisé des capacités ainsi qu'aux programmes nationaux en faveur des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. En septembre 2005, 153 pays participaient à ce programme (mode 1)¹¹.

11. Le Programme mondial d'aide au renforcement des capacités¹², lancé en février 2005 et géré conjointement par le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), apporte une assistance technique aux pays auxquels il permet de conclure en temps voulu leurs ANCR. Il organise actuellement 10 ateliers régionaux et sous-régionaux de formation et d'échanges¹³.

12. Un programme faisant suite au Programme d'ANCR du FEM a été mis en œuvre pour répondre aux besoins recensés dans le cadre des ANCR. Les pays y sont encouragés à préparer un plan d'action.

13. Le FEM encourage également les ONG à participer plus activement au renforcement des capacités par le biais de son programme de microfinancements qui, à la fin d'août 2005, avait octroyé

⁷ http://www.undp.org/gef/undp-gef_grant_opportunities/sub_enabling_activities.html.

⁸ http://thegef.org/Documents/Enabling_Activity_Projets/CDI/documents/Strategic_Approach_to_Enhance_Capacity_Building_FINAL.doc.

⁹ http://dgef.unep.org/capacity_building/NCSAs.

¹⁰ http://www.gefweb.org/Documents/Enabling_Activity_Projets/CDI/documents/Strategic_Approach_to_Enhance_Capacity_Building_FINAL.doc.

¹¹ FCCC/CP/2005/3 et Corr.1.

¹² http://dgef.unep.org/capacity_building/NCSAs/.

¹³ FCCC/CP/2005/3, p. 25.

174 financements totalisant 4,59 millions de dollars à des ONG et à des organisations de proximité ainsi que 4,61 millions de dollars de cofinancements¹⁴.

14. Dans le cadre de ses activités habilitantes, le FEM fournit une aide pour la préparation des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I dans le cadre de son programme d'aide à la préparation des communications nationales qui est géré par le PNUD et le PNUE, l'établissement de programmes d'action nationaux pour l'adaptation (PANA) et l'évaluation des besoins technologiques.

15. La recherche sur le renforcement des capacités requises pour faire face aux changements climatiques a bénéficié du soutien du projet d'évaluation des impacts et des possibilités d'adaptation aux changements climatiques (AIACC)¹⁵, qui est une initiative mondiale mise en place en collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et financée par le FEM pour favoriser l'étude scientifique des vulnérabilités et des possibilités d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement. Par le financement de recherches collectives et d'activités de formation et de soutien technique, le but de cette initiative est d'accroître les capacités scientifiques dont disposent les pays en développement pour évaluer leurs vulnérabilités et leurs possibilités d'adaptation aux changements climatiques et de produire et communiquer des informations utiles pour la planification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation. L'AIACC, qui est conduit par le PNUE, est exécuté conjointement par le système d'analyse, de recherche et de formation concernant les changements au niveau mondial (START) et l'Académie des sciences du tiers monde.

III. Suggestions pour l'établissement des rapports ultérieurs

16. Le SBI voudra peut-être prendre connaissance des recommandations ci-après dont le but est de faciliter l'établissement des rapports ultérieurs sur les activités exécutées conformément au cadre de renforcement des capacités:

a) Un modèle de présentation semblable au modèle utilisé pour les tableaux 1 à 5 contenus dans ce document pourrait être utilisé pour la compilation des informations communiquées par les différents organismes qui participent au renforcement des capacités;

b) Les Parties, les organisations intergouvernementales et les ONG pourraient être priées de communiquer chaque année des informations sur leurs activités de renforcement des capacités de manière à ce que soient prises en compte les activités ne faisant pas l'objet des communications nationales;

c) Le secrétariat pourrait préparer un formulaire consultable sur le Web à l'intention des Parties et des autres organismes appelés à donner des informations sur leurs activités de renforcement des capacités;

d) Le secrétariat pourrait revoir le modèle de présentation mentionné ci-dessus à l'alinéa *a* pour que soient prises en compte les activités du FEM sur les indicateurs de résultats en matière de renforcement des capacités.

¹⁴ FCCC/CP/2005/3, p. 26.

¹⁵ <http://www.aiaccproject.org>.

Tableau 1. Renforcement des capacités pour répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés (PMA)

Activité	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Atelier sur le renforcement des capacités pour l'établissement, par les PMA, de programmes d'action nationaux pour l'adaptation (PANA)	Lancement officiel du programme mondial de PANA et renforcement des capacités pour les entités non climatiques des PMA Parties	18-21 septembre 2002 Dhaka, Bangladesh	Secrétariat de la CCNUCC, Groupe d'experts des PMA, Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)	
Atelier régional du Groupe d'experts des PMA sur les PANA pour les petits États insulaires en développement	Atelier régional de formation à l'établissement de PANA à l'intention des petits États insulaires en développement (participants: Kiribati, Samoa, îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu)	5-7 mars 2003 Apia, Samoa	Secrétariat de la CCNUCC, Groupe d'experts des PMA, FEM, PNUD, PNUE, UNITAR	http://www.unitar.org/ccp/samoa/index.htm
Atelier régional du Groupe d'experts des PMA sur les PANA pour l'Afrique anglophone	Atelier régional de formation à l'établissement de PANA pour tous les PMA d'Afrique anglophone (participants: Éthiopie, Gambie, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Sierra Leone, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Yémen et Zambie)	25-27 juin 2003 Addis-Abeba, Éthiopie	Secrétariat de la CCNUCC, Groupe d'experts des PMA, FEM, PNUD, PNUE, UNITAR	http://www.unitar.org/ccp/Addis/index.htm

Activité	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Atelier régional du Groupe d'experts des PMA sur les PANA pour l'Asie	Atelier régional de formation à l'établissement de PANA pour les PMA d'Asie (participants: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Maldives, Myanmar, Népal et République démocratique populaire Lao)	9-11 septembre 2003 Thimphu, Bhoutan	Secrétariat de la CCNUCC, Groupe d'experts des PMA, FEM, PNUD, PNUE, UNITAR	http://www.unitar.org/ccp/bhutan/index.htm
Atelier régional du Groupe d'experts des PMA sur les PANA pour les PMA francophones	Atelier régional de formation à l'établissement de PANA pour tous les PMA d'Afrique francophone (participants: Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Mali, Madagascar, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad et Togo)	28-31 octobre 2003 Ouagadougou, Burkina Faso	Secrétariat de la CCNUCC, Groupe d'experts des PMA, FEM, PNUD, PNUE, UNITAR	http://www.unitar.org/ccp/burkina/index.htm
Lignes directrices et documents du Groupe d'experts des PMA	Lignes directrices annotées sur la préparation des PANA et documents techniques sur la question	2001 à 2006	Secrétariat de la CCNUCC, Groupe d'experts des PMA, UNITAR	<ul style="list-style-type: none"> – LEG technical papers at http://www.unfccc.int/ldc – NAPA Primer at http://www.napaprimer.org – Handbook of exercises on NAPA preparation on the UNITAR website at http://www.unitar.org/cc

Tableau 2. Activités de renforcement des capacités à l'appui de l'adaptation

Activité	Champ d'action conformément à la décision 2/CP.7, paragraphe 15	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Ateliers régionaux/réunions d'experts conformément à la décision 1/CP.10	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation - Renforcement des capacités pour l'application de mesures d'adaptation - Besoins découlant de l'application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention - Information et constitution de réseaux, notamment création de bases de données 	Faciliter l'échange d'informations et des évaluations intégrées pour aider les Parties à définir leurs besoins et préoccupations spécifiques en matière d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier africain, Accra, Ghana, 21-23 septembre 2006 - Atelier pour l'Amérique latine et l'Amérique centrale, Lima, Pérou, 18-20 avril 2006 <p>Des réunions d'experts pour les petits États insulaires en développement et un atelier pour l'Asie auront lieu en 2007</p>	Secrétariat de la CCNUCC, Bureau régional pour l'Amérique latine du PNUE	http://unfccc.int/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/items/2535.php
Base de données sur les stratégies locales de réaction	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités pour l'application de mesures d'adaptation - Besoins découlant de l'application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention - Information et constitution de réseaux, notamment création de base de données 	Diffusion d'informations et de bonnes pratiques	Août 2005, mises à jour périodiques	Secrétariat de la CCNUCC	http://maindb.unfccc.int/public/adaptation/

Activité	Champ d'action conformément à la décision 2/CP.7, paragraphe 15	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Recueil des méthodes et outils permettant d'évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'évaluation – Information et constitution de réseaux, notamment création de bases de données 	Diffusion d'informations et de bonnes pratiques	Dernière version révisée février 2005, mises à jour périodiques	Secrétariat de la CCNUCC	http://unfccc.int/adaptation/methodologies_for/vulnerability_and_adaptation/items/2674.php
Liste des organisations actives dans le domaine de l'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation – Information et constitution de réseaux, notamment création de bases de données 	Diffusion d'informations	Dernière version mai 2006	Secrétariat de la CCNUCC	http://unfccc.int/adaptation/items/3633.php
Ateliers en cours de session sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation 	Échange d'informations, identification de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> – Atelier sur l'application de méthodes et d'outils et sur les liens entre l'adaptation et le développement durable, 8 décembre 2004, Buenos Aires, Argentine – Atelier sur la vulnérabilité et les risques, développement durable, possibilités et solutions, 18 juin 2004, Bonn, Allemagne 		http://unfccc.int/meetings/cop_10/in_session_workshops/adaptation/items/3316.php http://unfccc.int/meetings/workshops/other_meetings/items/2950.php

Activité	Champ d'action conformément à la décision 2/CP.7, paragraphe 15	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Réunions d'experts sur l'application de mesures de riposte, conformément à la décision 1/CP.10	<ul style="list-style-type: none"> - Création de conditions favorables ou optimisation de ces conditions - Besoins découlant de l'application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention 	<ul style="list-style-type: none"> - Échange d'informations sur les outils et méthodes permettant de constituer une résistance aux incidences éventuelles des mesures de riposte - Échange d'informations sur la diversification économique dans le cadre de la mise en œuvre de mesures de riposte 	<ul style="list-style-type: none"> - Première réunion, Montréal, Canada, 23-24 novembre 2005 - Deuxième réunion, Bonn, Allemagne, 16-17 mai 2006 	Secrétariat de la CCNUCC	http://unfccc.int/meetings/items/3593.php http://unfccc.int/meetings/workshops/other_meetings/items/3639.php

Tableau 3. Renforcement des capacités par le biais de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public

Activité	Champ d'action conformément à la décision 2/CP.7, par. 15	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Ateliers régionaux sur l'article 6 de la Convention, conformément à la décision 11/CP.8	<ul style="list-style-type: none"> – Éducation, formation et sensibilisation du public – Information et constitution de réseaux, notamment création de bases de données 	Faire progresser l'évaluation des besoins, l'identification des priorités, la mise en commun des expériences et l'échange d'informations sur les activités connexes	<ul style="list-style-type: none"> – Atelier régional pour l'Europe, 6-8 mai 2003 – Atelier régional pour l'Afrique, 28-30 janvier 2004 – Atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 30 mars-1^{er} avril 2005 – Atelier régional pour l'Asie et participation au quinzième séminaire Asie-Pacifique sur les changements climatiques, 11-15 septembre 2005 	Secrétariat de la CCNUCC, PNUE	http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/3143.php
Mise en place et gestion du Centre d'échange d'informations aux fins de l'article 6 de la Convention (CC: iNet)	<ul style="list-style-type: none"> – Éducation, formation et sensibilisation du public – Information et constitution de réseaux, notamment création de bases de données 	Faciliter l'accès aux sources d'information sur la formation du public, l'éducation et la formation dans le domaine des changements climatiques. Aider les gouvernements, les organisations et les particuliers à accéder rapidement et facilement aux idées, stratégies, contacts, experts et documents susceptibles d'inciter les individus à agir efficacement face aux changements climatiques et de leur donner des moyens de le faire	<ul style="list-style-type: none"> – Proposition relative à un centre d'échange d'informations – juin 2003 – Options présentées à des fins de développement – décembre 2004 – Lancement du prototype – décembre 2005 – Évaluation – novembre 2007 – Mise en place du centre d'échange en 2008 	Secrétariat de la CCNUCC	http://unfccc.int/ccinet

Tableau 4. Renforcement des capacités à l'appui du transfert de technologies

Activité	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Document technique sur le renforcement des capacités aux fins de la mise au point et du transfert de technologies	Appuyer la mise au point et le transfert de technologies et de savoir-faire écologiquement rationnels et contribuer au premier examen complet des cadres de renforcement des capacités pour les pays en développement et les pays en transition	2003	Secrétariat de la CCNUCC, Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT)	FCCC/TP/2003/1
Manuel intitulé <i>Conducting Technology Needs Assessments for Climate Change (Évaluer les besoins technologiques dans la perspective des changements climatiques)</i>	Fournir des orientations sur les approches, méthodes et outils qui peuvent être utilisés pour conduire une évaluation des besoins en matière de technologie	2004	Secrétariat de la CCNUCC, Fonds pour l'environnement mondial, Programme des Nations Unies pour le développement	http://ttclear.unfccc.int/ttclear/jsp/ ou http://www.undp.org/cc
Réunion sur les évaluations des besoins en matière de technologie	Réunion de représentants de gouvernements, d'experts de la CCNUCC et de représentants d'organisations internationales compétentes sur les méthodologies à utiliser pour l'évaluation des besoins technologiques	Avril 2002	Secrétariat de la CCNUCC, GETT	FCCC/SBSTA/2002/INF.7

Activité	But/cible	Date et lieu	Organismes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Ateliers régionaux sur les méthodes d'évaluation des besoins en matière de transfert de technologies	Tester sur le terrain et améliorer le Manuel sur l'évaluation des besoins technologiques	<ul style="list-style-type: none"> – Septembre 2002 à Beijing, Chine, pour l'Asie et le Pacifique – Décembre 2002 à Dakar, Sénégal, pour l'Afrique – Octobre 2003 à Trinidad, Trinité-et-Tobago, pour l'Amérique latine et les Caraïbes 	Secrétariat de la CCNUCC, Initiative technologie et climat, Programme des Nations Unies pour l'environnement	
Atelier sur les formules novatrices envisageables pour financer les projets issus des évaluations des besoins en matière de technologie	Trouver des formules et des stratégies novatrices de financement pour réaliser le bouclage financier de propositions de projets	Octobre 2005	Secrétariat de la CCNUCC, GETT	FCCC/SBSTA/2003/3

Tableau 5. Renforcement des capacités à l'appui des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, 2002-2006

Activité	But/cible	Date et lieu	Organes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Atelier pratique de formation sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (GCE)	Faciliter l'utilisation de méthodes et de principes novateurs pour la préparation d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre tels que le Rapport sur les pratiques recommandées et la gestion des incertitudes pour l'établissement des inventaires nationaux de gaz à effet de serre et le Rapport sur les pratiques recommandées pour l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie et permettre aux experts de la région d'échanger des données d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> – Octobre 2004 à Panama City, Panama, pour l'Amérique latine et les Caraïbes – Février 2005 à Shanghai, Chine, pour l'Asie – Septembre 2006 à Pretoria, Afrique du Sud, pour l'Afrique 	Secrétariat de la CCNUCC, GCE	FCCC/SBI/2005/7 FCCC/SBI/2005/7
Atelier pratique du GCE sur l'évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation	Aider des experts de Parties non visées à l'annexe I de la Convention à procéder à des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation aux fins de la préparation de leurs communications nationales en leur présentant un large éventail d'approches, méthodes et instruments d'évaluation ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> – Avril 2005 à Maputo, Mozambique, pour l'Afrique – Mars 2006 à Djakarta, Indonésie pour l'Asie – Août 2006 à Asunción, Paraguay, pour l'Amérique latine et les Caraïbes 	Secrétariat de la CCNUCC, GCE, Programme d'aide à l'établissement des communications nationales du Fonds pour l'environnement mondial/Programme des Nations Unies pour le développement/Programme des Nations Unies pour l'environnement (FM/PNUD/PNUE), Stratégie internationale de prévention des catastrophes,	FCCC/SBI/2005/22 FCCC/SBI/2006/8

Activité	But/cible	Date et lieu	Organes impliqués	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
			Fédération internationale de la Croix-Rouge, Office météorologique du Royaume-Uni – Hadley Centre	
Atelier mondial du GCE sur l'évaluation des mesures d'atténuation	Fournir des conseils et une aide techniques aux Parties non visées à l'annexe I pour l'évaluation des mesures d'atténuation	Septembre 2005 à Séoul, République de Corée	Secrétariat de la CCNUCC, GCE, Institut coréen sur l'économie de l'énergie	FCCC/SBI/2005/22
Atelier mondial du GCE sur les principes directeurs de la CCNUCC	<p> Informer les Parties non visées à l'annexe I sur l'utilisation des principes directeurs de la CCNUCC et du Manuel de l'utilisateur aux fins de la préparation de leurs communications nationales; faciliter l'échange d'informations sur l'aide financière et technique, y compris sur les procédures à mettre en œuvre pour l'évaluation des ressources financières du FEM et du soutien des organes d'exécution; faciliter l'élaboration de propositions de projets pour la préparation des communications nationales; enfin, recenser d'autres besoins et préoccupations liés à la préparation des communications nationales et recommander des solutions </p>	Avril 2004 à Manille, Philippines	Secrétariat de la CCNUCC	FCCC/SBI/2004/INF.6
